

Programme Québec-Francophonie en formation technique



Présentation auprès du Corps diplomatique et consulaire
26 septembre 2023

Votre
gouvernement

Québec 



LES GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME

Avec un financement de 10 millions \$C sur 3 ans, le PQFFT est un programme novateur du gouvernement du Québec basé sur trois principaux objectifs, soit:



POSITIONNER LES CÉGEPS
COMME DES LEADERS DE
L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE À L'ÉCHELLE DE
LA FRANCOPHONIE



AIDER LES ENTREPRISES À
FAIRE FACE À LA PÉNURIE
DE MAIN-D'ŒUVRE



CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT
D'UN ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE
QUALITÉ DANS LES PAYS CIBLÉS
FAISANT PARTIE DE LA
FRANCOPHONIE



LES ÉLÉMENTS CLÉS DU PROGRAMME

- Un appel à projets ouvert aux cégeps du Québec, membres de la Fédération des cégeps
- Les projets peuvent être présentés par un consortium de cégeps
- Appui à l'implantation d'AEC en français, délocalisées dans une cinquantaine de pays de la francophonie
- Partenariat requis avec un établissement d'enseignement local
- Implication d'un ou de plusieurs employeurs québécois





LES OBJECTIFS QUANTITATIFS DU PROGRAMME

Nombre de formations délocalisées: 12

Nombre d'étudiants inscrits: 360

Nombre d'entreprises partenaires du Programme: 20

Nombre de lettres de promesse d'embauche reçues de la part d'entreprises québécoises: 180



LES MODALITÉS FINANCIÈRES DU PROGRAMME

- Subvention maximum par cégep et par projet: 750 000 \$ sur 3 ans
- Maximum de 90% de contribution publique, dont un maximum de 85% provenant du programme Québec-Francophonie
- Minimum de 10% contribution du consortium des cégeps (et leurs partenaires)
- Modalités de versement de la subvention:
 - 40 % à la signature
 - 20% au terme de l'année 1 (2024-2025)
 - 20% au terme de l'année 2 (2025-2026)
 - 20% au terme du projet, après l'acceptation du rapport final

LES DOMAINES D'ÉTUDE VISÉS PAR LE PROGRAMME

6

- Une liste de programmes courts (AEC) dans des secteurs prioritaires pour l'économie québécoise tels que:
 - les technologies de l'information;
 - les industries manufacturières;
 - l'aéronautique;
 - l'environnement, les énergies renouvelables, les batteries et la mobilité électrique;
 - l'agriculture, la transformation alimentaire;
 - l'éducation spécialisée et la petite enfance.



LES PAYS ADMISSIBLES

Afrique

Algérie • Bénin • Burkina Faso • Burundi • Cap-Vert • Cameroun • Comores • Congo • Congo (République démocratique) • Côte d'Ivoire • Djibouti • Égypte • Gabon • Gambie • Ghana • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Mozambique • Niger • République centrafricaine • Rwanda • Sao Tomé-et-Principe • Sénégal • Tchad • Togo • Tunisie

Amérique centrale et Amérique latine

Argentine • Costa Rica • Mexique

Antilles

Dominique • Haïti • République dominicaine • Sainte-Lucie

Asie

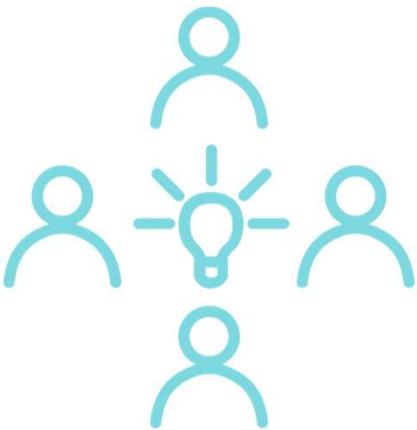
Cambodge • Laos • Liban • Thaïlande • Vanuatu • Vietnam

Europe

Arménie • Bosnie-Herzégovine • Géorgie • Kosovo • Macédoine du Nord • Moldavie • Monténégro • Roumanie • Serbie • Ukraine



LES PARTENARIATS AU QUÉBEC ET À L'ÉTRANGER



- Les consortiums sont encouragés, tant au Québec qu'avec les partenaires étrangers
 - Établissements d'enseignement, ONG, OCI, associations, organisations internationales gouvernementales ou non-gouvernementales
- Approche gagnant-gagnant recherchée dans la construction des projets
- Permet un partage des ressources humaines et matérielles
- Expertises complémentaires pour mieux répondre aux besoins des apprenants et du pays partenaire



ÉLÉMENTS À SURVEILLER



- L'accessibilité financière des programmes de formation
- La mise en œuvre d'une feuille de route pour la reconnaissance locale (certificat, diplôme) de la formation dans les pays partenaires
- L'éthique dans la promotion et l'accompagnement local

LA COLLABORATION AVEC LES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES

10

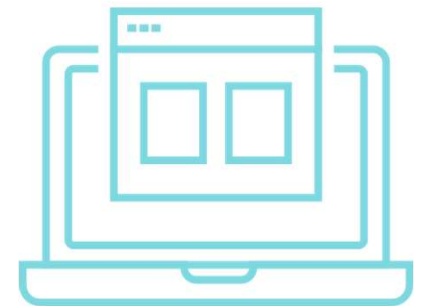


- Un élément central du Programme: arrimage avec les réalités du marché du travail, au Québec et dans le pays partenaire
- Dans chaque projet, au moins une entreprise québécoise manifeste un intérêt de principe à embaucher une partie des finissants

LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET D'ÉTHIQUE

Le cégep qui présente un projet dans le cadre du Programme doit:

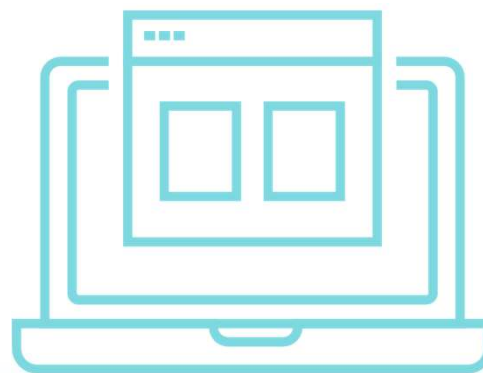
- S'engager à respecter les lois et règlements en vigueur au Québec, au Canada et dans le pays partenaire, notamment en matière de santé et sécurité
- Avoir un plan de gestion de crise et situations d'urgence et des directives de sécurité pour le pays ciblé
- Avoir une politique ou un code de conduite en matière d'agressions, d'inconduites et de harcèlement sexuels





LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

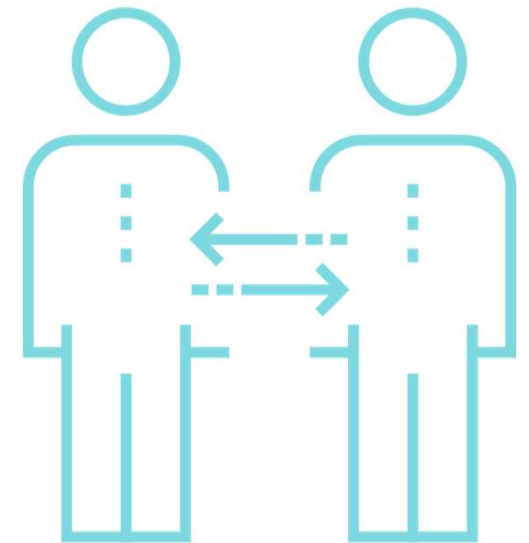
- Appel à projets du **31 août au 15 novembre 2023**.
- Formulaires disponibles sur le portail gouvernemental : [Québec.ca/education/cegep/services/programme-quebec-francophonie-en-formation-technique](https://quebec.ca/education/cegep/services/programme-quebec-francophonie-en-formation-technique).





CE QUI EST ATTENDU DU CORPS CONSULAIRE ET DIPLOMATIQUE

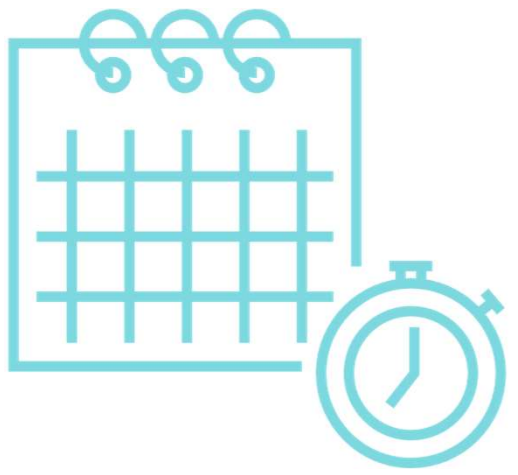
- Diffuser l'information sur le Programme
- Susciter de l'intérêt parmi vos établissements d'enseignement pour des collaborations avec le Québec
- Servir de relais avec vos gouvernements, pour faciliter la reconnaissance locale des formations
- Garder le contact avec les projets qui prennent forme sur votre territoire





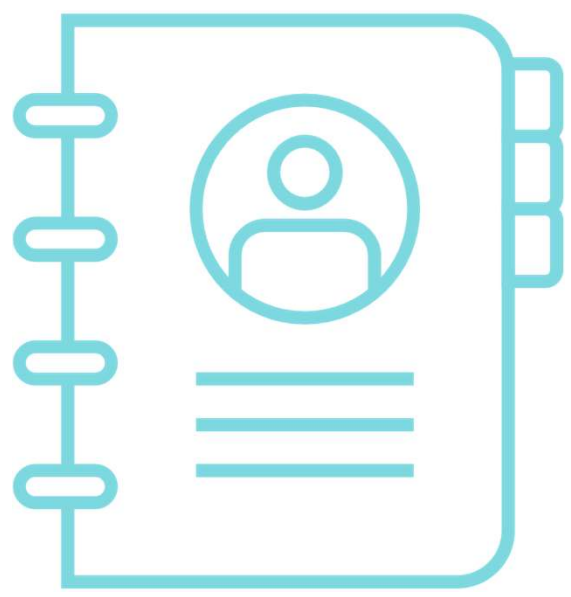
LES PROCHAINES ÉTAPES

- **31 août:** Lancement du Programme sur le portail gouvernemental
- **15 novembre:** Clôture de l'appel à projets
- **Novembre à décembre:** Sélection des projets par le Comité interministériel
- **1^{er} trimestre 2024:** Lettres d'annonce, conventions et versement des subventions





POINT DE CONTACT



Pour toute question sur les modalités administratives du Programme :
PQFFT@mri.gouv.qc.ca



Programme Québec-Francophonie en formation technique

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE PARTICIPATION !

L'équipe de la Direction de la mobilité internationale
du ministère des Relations internationales et de la Francophonie